

---

## Compte-rendu de la Réunion CODEP42 Du 31 Mai 2017

---

Le 1<sup>er</sup> juin 2017

### **Etaient présents :**

- |                                     |                                 |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| - AS DE TREFLE STEPHANOIS           | <b>J. Guillot</b>               |
| - GROUPE CYCLOS LERPTIENS           | <b>T. Bellaclas</b>             |
| - CYCLOTOURISTES ROANNAIS           | <b>J.G Dubessay, M. Rougert</b> |
| -CYCLOS LAICS FIRMINY               | <b>T. Gounon</b>                |
| - VELO CLUB FIRMINY                 | <b>M. Haon</b>                  |
| - CYCLOS LAICS DORMAND              | <b>J. Chave</b>                 |
| - CYCLOTOURISTES DU DEMI-SIECLE     | <b>B. Faurand</b>               |
| - CYCLO ST.JUST ST.RAMBERT          | <b>MF. Capitanos, R. Chovet</b> |
| - CYCLO CLUB BOEN/LIGNON            | <b>L. &amp; B. Laurent</b>      |
| - CYCLOS MONTBRISONNAIS             | <b>J. Bourg</b>                 |
| - LES CYCLOS RANDONNEURS ST.GALMIER | <b>R. Berthon</b>               |
| - CYCLO CLUB STEPHANOIS             | <b>G. Daurelle</b>              |
| - CL. CYCLOTOURISME VILLARS         | <b>J.P Galambaud, A. Souzy</b>  |
| - CLUB CYCLO ST BONNET              | <b>E. Masclat, S. Gay</b>       |
| - UNION CYCLO DU GIER               | <b>P. Robert, L. Leblanc</b>    |
| - CYCLOS ANDREZIEUX BOUTHEON        | <b>JM. Giraud, P. Murigneux</b> |
| - AS DES RANDONNEURS MONTRONDAIS    | <b>A. Philippon, T. Gauchet</b> |
| - ETOILE CYCLO DU PILAT             | <b>M. Farissier, J. Prost</b>   |
| - CYCLO CLUB OUCHOIS                | <b>F. &amp; J-Y. Lafond</b>     |
| - CLUB FAYOL GFFARD                 | <b>A. Talluto</b>               |
| - MEMBRES INDIVIDUELS               | <b>J. Blanchon</b>              |

**20 Clubs**  
**M Individuel**

**31 Cyclos**

**Excusés :** Ch; Decq (St Romain les Atheux), R. Rivière et D. Sivignon (Bussières), C. Eyraud et C Portailier (Codep), P. Vallat (Dormand) P. Boyer (La Terrasse), R. Mouilhade (Club Vélocio Pilat)

A 20H Le président J.G Dubessay ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée et demande si le compte-rendu de la dernière réunion est accepté. Le CR du 5/04/17 est adopté à l'unanimité.

### **- Statistiques historiques des clubs ligériens :**

A ce jour nous comptons 1457 licenciés (+13/2016) :

1091 Hommes, 261 Femmes, 105 jeunes -18 ans (dont 119 nouveaux licenciés)

39 clubs ; 1 nouveau club récemment affilié : Entente Cycliste de Charlieu à qui nous souhaitons la bienvenue dans le CoDep.

### **- CNDS :**

4 Clubs ont déposé un dossier, 4 ont été validés par le CoDep.

Le secrétaire représentant le Président participera à la réunion de concertation le 12/06, avec la DDCS et le CDOSL.

Les clubs qui montent un dossier le savent bien le CNDS représente un travail important. Il a fallu 4 matinées aux président et secrétaire pour monter le dossier du Codep et une matinée au président pour établir les fiches avis.

### **- Récompenses :**

N'oubliez pas de faire les demandes à l'aide des imprimés reçus avec le CR d'Avril pour :

Le Mérite du Cyclotourisme délivré par le Codep : **avant le 15/9**

Le Diplôme de Reconnaissance délivré par le Coreg : **avant le 15/9**

Les demandes de médaille au niveau FFCT, devront nous parvenir **avant 15 juillet impérativement.**

La soirée des bénévoles, organisée par le Comité Olympique de la Loire, aura lieu à Cuzieu le 9 juin.

Un dossier a été accepté et récompensera un cyclo du FAC Andrézieux Bouthéon. J. Blanchon représentera le Codep lors de cette manifestation.

### **- Calendrier "OIN" 2018:**

Le calendrier 2018 sera établi lors de la prochaine réunion du Codep le 20/09/17.

Après cette date aucune modification ne pourra être faite sur le calendrier édité par le CoReg.

Toutefois si au cours de l'année, des modifications de date doivent être apportées, et ceci pour pouvoir obtenir l'attestation d'assurance, Il est rappelé que ce doit être fait au plus tard 2 mois avant la date prévue de la manifestation. La procédure est la suivante : saisir dans le site Internet de la fédération la modification, et avertir le Codep pour valider cette demande.

Les fiches (en pièces jointes) devront parvenir par mail chez le président ou à l'adresse du Codep avant le : **15 septembre.**

La présence des clubs concernés est indispensable en cas de litiges.

### **- Aide aux clubs :**

A ce jour les 32 organisations sur 34 (manque 2 résultats : Les genets Fleuris du CLF Firminy et la Rando des crêtes du club de Groasse) ont regroupé 7086 participants.

Licenciés FFCT, 1589 hommes, 183 femmes, et 122 jeunes -18 ans.

Autres fédérations : 933 hommes, 86 femmes, et 44 jeunes – 18 ans.

Non-Licenciés : 3546 hommes, 317 femmes, 266 jeunes – 18 ans.

Les 3 organisations du codep (Pavezin et 2 critères jeunes) ont regroupé 161 participants.

Sur les 26 clubs organisateurs 20 peuvent prétendre à l'aide totale, 2 à une aide minorée de 65%, 3 à 30% et 1 qui n'a pas rempli les conditions énoncées au règlement n'aura pas d'aide.

J-G Dubessay est étonné que des clubs n'aient pas participé au vote électronique de la fédération. Les chèques ont été remis aux représentants des clubs présents à la réunion. Pour les autres organisateurs ils vous parviendront par courrier.

Aide aux jeunes : la subvention demandée de 900€ a été accordée à l'entente Boën/St Bonnet pour leur VI ardéchois en août. 800€ avait été prévu au budget prévisionnel.

### **- Commission finances :**

Subventions :

Nous attendons la subvention du CNDS, qui devrait être virée tardivement suite au report des dates limites de dépôt des dossiers.

Nous avons reçu celle du Conseil Départemental : 2112€,

### **- Commission jeunes :**

La commission jeune a organisé un séjour les 6, 7 et 8 mai à Cublize (69). Malgré le mauvais temps au lac des Sapins, les 38 jeunes présents ont quand même réussi à faire du VTT, de la maniabilité et un jeu d'orientation autour du lac. Satisfaction des participants et de l'encadrement, un séjour en 2018 est envisagé.

La commission organisera le critérium départemental VTT le 14 octobre à Montrond les Bains, avec la présence des jeunes de l'école cyclo de Coubon (43).

### **- Commission formation :**

1 formation PSC1 regroupant 11 participants s'est déroulée à Roanne en avril.

M. Rougert va envoyer un mail à tous les clubs pour effectuer un recensement des cadres en activité dans les clubs et à ceux ayant reçu la formation PSC1. Il a aussi rappelé qu'il est bon de faire procéder à un recyclage à tous les détenteurs de plus de 2 ans de ce diplôme.

Une réflexion est en cours pour proposer aux clubs un calendrier des formations.

### **- Pavezin :**

Nous souhaitons vous accueillir très nombreux et par un soleil éclatant lors de la concentration qui aura lieu le dimanche 24 septembre.

### **- Divers :**

- Certificat médical : Il doit être saisi avant fin juin sur le site de la fédération. Nous rappelons qu'il est valable 5 ans. Un questionnaire, paru par arrêté ministériel du 20/4/17, devra être rempli par le licencié pour le renouvellement de la licence 2018. En cours d'élaboration à la fédération il vous parviendra prochainement.

- Pré accueil : signature d'une convention avec l'AC Bussières.

- 15 mai : le président a participé à une réunion au Conseil Départemental à la Direction du Tourisme, en présence du président départemental FFC, concernant la problématique de la connexion de la vélo route voie verte avec des boucles, qui seront ajoutées pour visiter des sites touristiques remarquables.

-

- Réunions à venir :

- 12 juin : à Pélussin, le Comité de Pilotage lance un projet de modernisation de l'offre Vélo dans le Pilat, pas de présence du CoDep, excuses envoyées.

- 12 juin : Réunion de concertation avec la DDCS et CDOSL pour dossiers CNDS : secrétaire.
- 13 juin : Réunion organisée par le Sous Préfet à la sous-préfecture de la Loire à Montbrison avec les services de secours, les comités des fédérations cyclistes afin d'harmoniser les pratiques et dégager une doctrine départementale pour les dispositifs de secours. Thomas Gounon représentera le Codep.
- **8 octobre** : Le rallye de la Vogue des Noix se déroulera bien le 8/10 (erreur dans l'annuaire)
- Nécrologie : Le représentant des Cyclos Montbrisonnais nous informe du décès (crise cardiaque) de leur vice-président lors de leur sortie lundi 29/05.
- 
- **Info Corég :**
- AG à Monistrol/Loire (43) à l'Espace Beauvoir le 2/12
- Le Raid VTT 2017 du 01 au 07/07/2017 à Jussac (15) : 23 inscrits, parcours reconnu
- Le séjour des féminines à Vendes (15) du 15 au 18/9 : 69 inscrites pour l'instant. Encore 30 places environ de disponibles.
- Jeunes : nous aurons 4 jeunes en route et 13 en VTT sélectionnés pour les finales des critères nationaux qui se dérouleront dans le cadre de la Semaine Nationale et Européenne des Jeunes du 8 au 16 juillet à Châtellerauld (86).
- Il y a encore des places disponibles pour le séjour jeunes VTT à Combloux du 20 au 25 août. Contacter Jacques Viel : vieljacques.jv@gmail.com
- Séjour cyclotouriste à CERVIA (Italie) du 05 au 12 octobre : A ce jour une vingtaine d'inscrits sur 50 possibles.
- En 2018 il y aura 3 options possibles pour l'obtention de la licence :
- o L'option douce (ou occasionnelle) qui concernera ceux qui roulent peu ou pas du tout, les accompagnateurs. Certificat médical non obligatoire.
- o L'option cyclotourisme telle que nous la connaissons actuellement : pratique régulière. Certificat obligatoire tous les 5 ans.
- o L'option sport qui concernera ceux qui souhaitent participer à des cyclosporives. Certificat obligatoire tous les ans.
- o Le tarif de ces options sera identique
- o La licence jeunes sera délivrée aux jeunes ayant moins 18 ans (au lieu de « moins de 25 ans » à l'heure actuelle)
- Pâques 2018 à Barbentane (13)

<p><b>Prochaine Réunion du CODEP</b>  <b>20 Septembre 2017</b>  <b>Maison des Sports Salle 214 à 20h00</b></p>
--

Le secrétaire de séance : G. Daurelle